

**Laurent HIPPOLYTE : Coordinateur PdN 28**E-mail : [l.hippolyte@ligue28.org](mailto:laurent.hippolyte@promeneursdunet28.fr)  
Tel. : 06 10 16 43 62

**Charles LE ROUX : Référent Caf**E-mail : promeneurs-du-net.cafchartres@caf.cnafmail.fr  
Tel. : 02 37 88 47 02

**Secrétariat CAF 28**Tel. : 02 37 88 47 05



**APPEL À PROJET  
PROMENEURS DU NET  
Caf d’Eure et Loir**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**



# Histoire des Promeneurs du Net

**Nätvandra** – ou le nom du concept à l’initiative des Promeneurs du Net – **a vu le jour** **en Suède au début des années 2000**. Son intention était alors d’installer un dialogue en ligne avec les jeunes. **En 2012, la Caf et le conseil départemental de la Manche décident de l’importer sur le territoire français**. Avec succès. Convaincues, les Caf du **Cher en 2014**, du **Morbihan en 2015** et de l’**Ardèche en 2016** mettent, elles aussi, le projet en place. Une centaine de Promeneurs du Net ont ainsi pu créer les premiers projets éducatifs avec les jeunes, dans près de soixante-dix structures. L’expérience de ces quatre départements et **les résultats encourageants qu’ils ont obtenus ont permis aux Allocations familiales de lancer, en 2016, sur l’ensemble du territoire national**, le projet : « Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet ». Un projet en partenariat avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le ministère des Familles, de l’Enfance et des Droits des femmes et la Mutualité sociale agricole.

**Aujourd’hui, plus de 1000 PdN sont présents sur les réseaux sociaux en France.**

# Constats à l’origine de la démarche

**Plus de 80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d’entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations ? Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques ? Qui pour les sensibiliser aux risques ?**

Une action éducative sur la Toile s’avère nécessaire… C’est la mission des Promeneurs du Net. Animateur, éducateur, professionnel exerçant en centre social, en foyer de jeunes travailleurs, en maison des adolescents, en accueil de jeunes, en maison des jeunes et de la culture, dans un espace public numérique, une mission locale… **le Promeneur du Net écoute, informe, accompagne, conseille et prévient**. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes **sur les réseaux sociaux**. Son but n’est jamais la surveillance, mais bien l’accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d’une situation préoccupante, le Promeneur du Net est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur du Net renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l’information et à l’image.

**Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l’encadrement adulte fait encore trop défaut.**

Plus d’informations sur : [www.promeneursdunet.fr](file:///D:\Drive%20•%20Ligue%2028\Promeneurs%20du%20Net\AAP%20&%20AR%20•%20Envois\www.promeneursdunet.fr)

# Objectif de la démarche

Les objectifs recherchés par la Caf 28 et ses partenaires à travers la démarche des Promeneurs du Net sont **d’accompagner les jeunes euréliens dans la rue numérique** en travaillant sur les thématiques suivantes :

* lien social
* vie numérique
* intervention éducative/espaces de parole et d’échange sur Internet
* émergence d’initiatives
* nouvelles pratiques collaboratives
* prévention des comportements à risques et du mal-être

# L’action des Promeneurs du Net

**Les Promeneurs du Net prolongent l’action menée dans l’espace physique sur internet** (information généraliste ou ciblée, lien social, émergence d’initiatives, aide et accompagnement de projets, écoute, aide…). La mission du Promeneur du Net reste la même que celle qu’il a déjà dans sa structure, seul l’outil change. Le « face à face » laisse place au « clavier à clavier » pour communiquer avec le jeune et le faire venir dans la structure.

Le Promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse, éducateur ou animateur, qui assure une présence éducative sur internet dans le cadre de ses missions habituelles. Il peut exercer dans des structures diverses, en lien avec les jeunes. Chaque professionnel identifié comme Promeneur du Net se dote d’un profil professionnel sur les réseaux sociaux et leurs pratiques sont cadrées en matière d’horaires, d’espace numérique, de posture.

# La structure partenaire

Chaque structure s’engage à moduler les activités d’un ou de plusieurs de ses employés afin d’assurer une présence sur internet.

### Temps et Répartition dans la semaine

La seule contrainte imposée aux structures partenaires est un minimum de 3h dédié à cette mission par semaine pour la structure. La pertinence des créneaux horaires de présence sur le net de chaque Promeneur du Net reste à l’appréciation de la structure qui l’emploie. Néanmoins, chaque Promeneur du Net doit pouvoir bénéficier de conditions de travail favorables à l’exercice de cette mission : une disponibilité pour les réseaux sociaux, et du matériel adapté (voir la partie « aide financière »).

### Combien de Promeneur du Net ?

La structure partenaire reste libre du nombre de Promeneur du Net qui assure une présence. Ainsi, le nombre de Promeneurs du Net pourra varier d’une structure à l’autre. La répartition du temps entre les Promeneurs d’une même structure devra cependant être cohérente. Par exemple, un promeneur « remplaçant » un autre pendant ses vacances sera mal identifié par les jeunes. Il est donc préférable d’assurer un temps minimum par Promeneur chaque semaine.

### Le Promeneur du Net quitte la structure ?

La convention lie la Caf à la structure, et non aux Promeneurs eux-mêmes. De ce fait, lorsqu’un Promeneur du Net quitte une structure, ou arrête sa fonction de Promeneur du Net, un remplaçant est à chercher afin qu’il reste toujours au moins un Promeneur du Net dans la structure. Idéalement, une structure ayant annoncé plusieurs Promeneurs devra essayer de retrouver ce nombre dans un délai raisonnable.

Le nouveau Promeneur du Net doit, comme le premier, assister à la formation initiale, et prévoir du temps pour la formation continue. Ses horaires de présence sur le net peuvent différer de celles du précédent Promeneur du Net.

### Retour sur expérience

Les retours d’expériences montrent que pour maximiser l’impact de cette nouvelle mission et offrir une reconnaissance aux volontaires, certaines structures se sont adaptées en :

* Aménageant les horaires du Promeneur, pour être présent sur les gros pics d’affluence
* Proposant parfois un temps de télétravail
* Ajoutant une ligne « Promeneur du Net » à la fiche de poste
* Ajoutant les Promeneurs du Net à l’ordre du jour de leurs réunions d’équipes
* Faisant un bilan Promeneurs du Net lors des Assemblées Générales, Portes Ouvertes, …
* Ajoutant une mention Promeneurs du Net aux sites, plaquettes, cartes de visites, …

# Critères de recevabilité de la candidature

Pour favoriser la réussite de la mission des Promeneurs du Net, les points suivants doivent être remplis par la structure :

* Action intégrée au projet de structure
* Professionnel permanent et qualifié
* Public de la structure âgé de 11 à 25 ans
* Pertinence de la fonction de la structure / du professionnel avec la démarche
* Lien avec les établissements scolaires du territoire

Une attention particulière est accordée aux points suivants :

* Dynamique autour du numérique
* Structure investissant le vivre ensemble (laïcité, citoyenneté, intégration, cohésion sociale)
* Dynamique partenariale forte
* Public en situation de fragilité

# Formation des Promeneurs du Net

Les Promeneurs du Net participent à la formation initiale dans la région chartraine. Le coût est pris en charge par les partenaires (hormis les transports). Les intervenants traiteront des thématiques suivantes :

* Les jeunes et leurs pratiques
* La posture professionnelle et l’appropriation de la charte des Promeneurs du Net
* La formation technique de prise en main des outils et de connaissance des réseaux sociaux et de leur fonctionnement (paramétrages, confidentialité…)
* La communication numérique
* Les aspects juridiques et les dispositifs existants : droit à l’image, protection de l’enfance, signalement des phénomènes d’emprise, déréférencement…
* La formation-action sur la posture professionnelle spécifique à la relation en ligne, dès lors que les professionnels ont suffisamment de pratique. Les Promeneurs du Net pourront à cette occasion exprimer leurs besoins en termes de formation.

Le Promeneur du Net devra également se rendre disponible deux demi-journées par an pour la formation continue et l’analyse de la pratique par le biais de rencontres départementales, ou de groupes de travail.

# La coordination

La coordination de la démarche des Promeneurs du Net en Eure-et-Loir est confiée à **la Ligue de l’Enseignement – F.O.L. 28** à travers la personne de Laurent Hippolyte. Il a pour rôle l’accompagnement des professionnels dans leur nouvelle pratique ainsi que le suivi et l’organisation de la démarche. Il est disponible pour vous rencontrer et répondre à vos questions, vous pouvez le solliciter dans votre démarche de candidature à l’appel à projet Promeneurs du Net.

En plus des interactions avec le coordinateur et des discussions de Promeneur du Net à Promeneur du Net, un carnet d’adresses de « contacts-ressources » est constitué pour des questions plus pointues (psychologues, juristes, gendarmes spécialisés…).

# Aide financière

La Caf 28 propose une aide au démarrage pour les structures porteuses de Promeneurs du Net ainsi qu’une aide au financement de l’activité des Promeneurs du Net.

### Aide au démarrage

Une aide au démarrage est attribuée en fonction des besoins nécessaires à la pratique des Promeneurs du Net. Elle est avant tout proposée pour faciliter l’achat de smartphones et tablettes, qui sont les outils les plus adaptés pour accéder à toutes les fonctions des réseaux sociaux.

**Son plafond est fixé à 500€ par structure**, non renouvelable, et sur présentation de factures.

### Aide au financement de l’activité

Cette aide est conditionnée à trois heures minimums de présence en ligne par semaine pendant les 3 ans de la convention. Elle est avant tout proposée pour faciliter dans le fonctionnement de la structure partenaire.

Exemples d’utilisation de cette aide :

* Le forfait téléphone/data associé au smartphone acheté
* Le remplacement des Promeneurs pendant les formations obligatoires
* Les frais de déplacement pour les temps de formations

**Son montant est fixé à 195€ par mois, uniquement pendant les 12 premiers mois d’activité** (soit 2 340€ pour la première année).

### Et après ?

Ces aides sont à destination de la structure. L’intégration de nouveaux Promeneurs ou le remplacement des ceux sortant du dispositif n’ouvrent pas droit à un renouvellement des financements « Promeneurs du Net ».

# Comment postuler ?

La date limite de dépôt des demandes est fixée au **vendredi 18 février 2022.**

Les dossiers sont à adresser **par courriel,** uniquement,à l’adresse suivante :

**l.hippolyte@ligue28.org**

ou, à titre exceptionnel, par courrier à l’adresse suivante :

**Ligue de l’Enseignement – F.O.L. 28  
A l’attention de Laurent HIPPOLYTE  
4, impasse du Quercy  
28 110 Lucé**

La décision vous sera transmise par écrit au plus tard fin mars.

Vous vous engagez dans la démarche Promeneurs du Net. Chaque Promeneur du Net signe la Charte du Promeneur du Net. Votre structure signe une convention vous liant à la Caf 28 pour trois ans, elle précise, le cas échéant, le montant de l’aide financière. Chaque Promeneur du Net débute la formation initiale avant de commencer sa mission dans la structure. **Pour les dates de formation, voir le calendrier en annexe.**

Vous trouverez en pièce jointe :

* La Charte des Promeneurs du Net
* La Charte de la Laïcité
* Le Calendrier Prévisionnel

**APPEL À PROJET Promeneurs du Net 2022**

# Présentation du porteur de projet

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom de la Structure : |  | | |
| Gestionnaire : |  | | |
| Adresse : |  | | |
| Téléphone : |  | SIRET : |  |
| Courriel : |  |

Précisez si votre association est affiliée à un réseau, à une fédération, à une union

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |
| Fonction : |  |
| Téléphone : |  | Courriel : |  |

Identification de la personne référente du projet (directeur de structure, …)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |
| Fonction : |  |
| Téléphone : |  | Courriel : |  |

Identification du Promeneur du Net

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |
| Fonction : |  | Qualification : |  |
| Téléphone : |  | Courriel : |  |

Identification du Promeneur du Net

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |
| Fonction : |  | Qualification : |  |
| Téléphone : |  | Courriel : |  |

Identification du Promeneur du Net

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |
| Fonction : |  | Qualification : |  |
| Téléphone : |  | Courriel : |  |

# Présentation du projet

## Vos pratiques actuelles

Quel public avez-vous l’habitude de rencontrer dans votre structure ?

Avez-vous déjà travaillé la question du numérique ? Comment ?

Comment travaillez-vous la question du Vivre-Ensemble ?

Décrivez-nous un projet représentatif, impliquant les jeunes de votre structure. Ont-ils été accompagnés d’intervenants/partenaires externes à votre structure ?

Vos intervenants sont-ils sollicités par d’autres structures pour apporter une expertise à d’autres projets ? Lesquels ?

Connaissiez-vous la démarche des Promeneurs du Net avant le lancement de cet appel à projet ?

## Les enjeux de la démarche Promeneurs du Net (PdN)

Qu’attendez-vous de la démarche PdN pour votre territoire, votre public, vos professionnels ?

Comment les Promeneurs du Net peuvent-ils s’intégrer à votre projet de structure ?

## Mise en œuvre de la démarche Promeneurs du Net dans votre structure

Estimation de la répartition journalière des Promeneurs du Net sur les réseaux (en heures) :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Lundi** | | **Mardi** | | **Mercredi** | | **Jeudi** | | **Vendredi** | | **Week-end** | | Total |
|  | Mat. | A.M. | Mat. | A.M. | Mat. | A.M. | Mat. | A.M. | Mat. | A.M. | Mat. | A.M. |
| **Période scolaire** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Vacances** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Matériel, bureau mis à disposition (personnel ou partagé) :

Quelle organisation envisagez-vous pour lancer la démarche Promeneurs du Net ?

# Vos besoins ?

Quels seraient vos besoins pour mettre en place cette mission dans votre structure (besoins matériel, logistique…) ?

|  |  |
| --- | --- |
| Fait le : |  |
| A : |  |
| Nom et qualité du signataire : |  |
| Signature et cachet obligatoire : |  |